

Numéro de dossier : 1081183004	
Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Adopter un règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins d'habitation du bâtiment situé au 1420 boulevard du Mont-Royal dans l'arrondissement d'Outremont, en vertu de l'article 89, paragraphe 5 de la Charte de la Ville de Montréal.

1. Adopter un règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins d'habitation du bâtiment 1420 boulevard du Mont-Royal dans l'arrondissement d'Outremont, en vertu du paragraphe 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal;
2. Soumettre ce projet de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique, en vertu du paragraphe 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville de Montréal.

-- Signé par Pierre BERNARDIN/MONTREAL le 2009-01-07 14:17:08, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Pierre BERNARDIN

Directeur Général Adjoint
Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction
générale adjointe

Numéro de dossier : 1081183004